

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Le 12/07/2022, à 19h15 en la salle du conseil municipal, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M.Fabien VERRAT, Maire.

**Date de convocation : 05/07/2022**

**Membre en exercice : 15**

**Présents : 9** Fabien Verrat, maire, en présence de Marie-France Djerad-Payen, Sylvie Rodier-Arnaudin, Maud Auché, Jean-Dominique Diez , Marie-Laure Gobin, Francis Caillaud, Alain Denaves, Aurore Quenet.

**Excusés avec procuration : 5** Lionel Egretier, Elodie Guillon, Geoffroy d'Avezac de Castera (pouvoir à Marie-Laure Gobin), Gwénaëlle Kerdanoff (pouvoir à Fabien Verrat), Jean-François Eyermann (pouvoir à Sylvie Rodier).

**Absents : 1** Karl Pommeraud

**Secrétaire de séance :** Marie-Laure Gobin.

**Objet : Suppression et création d'emplois au tableau des effectifs**

*Vu que la Modification du nombre d'heures excédant 10% du nombre d'heures de service fixé par la délibération ayant créé l'emploi alors une délibération et un changement au tableau des effectifs est obligatoire.*

**Vu** le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

**Vu** le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

**Vu** notamment l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique précitée ;

**Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré,**

**DÉCIDE**

- la suppression au tableau des effectifs de la commune d'un poste d'agent technique à **20** heures hebdomadaires et son remplacement par un poste d'agent technique à **35** heures hebdomadaires ;
- la présente modification du tableau des effectifs prend effet à compter du 01/09/2022, et justifiera l'inscription des crédits nécessaires au budget de la commune.

**Les conclusions mises aux voix sont adoptées à L'UNANIMITÉ.**

Pour extrait conforme,  
ANGLADE, 12/07/2022  
**Fabien VERRAT** Maire

